

Le Brexit, c'est quoi la suite ?

Le 23 juin 2016, 51,9 % des britanniques se sont prononcés pour la sortie de leur pays de l'Union Européenne.

Pour comprendre **les raisons de cette décision**, remontons un peu le temps.

En tant que pays libéral, le Royaume-Uni a toujours défendu le libre-échange et a donc adhéré à l'Union Européenne pour bénéficier de la libre circulation :

- des marchandises, permise par l'absence des droits de douane
- des capitaux, c'est-à-dire la possibilité d'effectuer des transactions financières avec n'importe quel pays
- des services, ce qui permet aux entreprises de s'installer dans le pays de leur choix et de vendre partout au sein de l'Union Européenne,
- des travailleurs qui peuvent exercer leur activité où ils le souhaitent. Le Royaume-Uni a d'ailleurs accueilli un grand nombre de travailleurs étrangers à partir de 2004, lorsque certains pays de l'est ont intégré l'Union Européenne. En effet, c'est un des rares pays qui n'a pas mis en place de quotas temporaires à l'accueil des travailleurs en provenance de ces pays.

De plus, être membre de l'Union Européenne implique de respecter une législation commune. Or, le Royaume-Uni est resté très attaché au concept d'état souverain, cela signifie qu'il a toujours souhaité conserver son pouvoir de décision notamment en termes de politique économique. Par exemple, il a décidé de ne pas faire partie de la zone euro pour conserver une politique monétaire autonome, permettant à la banque centrale de fixer librement son taux d'intérêt.

Cet afflux de travailleurs provenant de pays européens plus pauvres et l'envie de retrouver leur souveraineté ont fait naître chez de nombreux britanniques un sentiment nationaliste, à l'origine du rejet de l'Union Européenne.

Quelles seront alors **les conséquences de cette décision** ?

Une fois sorti de l'Union Européenne, le Royaume-Uni ne sera plus contraint de suivre ses réglementations. Il pourra par exemple mettre en place des mesures pour limiter la venue de travailleurs en provenance de l'Union européenne, ou pourrait proposer des avantages fiscaux aux entreprises qui voudraient s'installer.

Cependant le Royaume Uni essaiera probablement de conserver les règles de libre-échange qui existaient entre lui et l'Union Européenne. En effet, près de 50% des exportations du Royaume Uni vont vers l'Union Européenne et 15 % des exportations de l'Union Européenne vont vers le Royaume Uni. Ces pays n'ont donc aucun intérêt à instaurer des barrières douanières entre eux.

Aujourd'hui rien n'est encore décidé, le gouvernement britannique dispose de 2 ans à partir de la notification officielle pour organiser sa sortie et se mettre d'accord avec l'Union Européenne sur la nature de leur relation.